

MAASTRICHT

Du sommet de Maastricht ne sont redescendus que des triomphateurs. L'opinion publique attendant de toute négociation européenne une sorte de miracle, dont personne ne peut sortir perdant, Maastricht aura été un grand arbre de Noël d'où chacun a ramené son cadeau.

Pour le chancelier Kohl, outre la confirmation de la future indépendance, d'ailleurs d'avance acquise dans son principe, de la future banque centrale européenne, ce fut l'assurance que celle-ci, corsetée dans un monétarisme de stricte observance, serait la réplique intellectuelle et morale de la Bundesbank. John Major se targue d'avoir sauvé l'insularité britannique, le président de la République française revendique le mérite d'avoir conféré à la monnaie unique l'irréversibilité majestueuse du destin. Et tandis que l'Espagne retrouve dans les leçons du Quichotte la meilleure façon de faire la manche, l'Italie et ce qu'il est convenu d'appeler les petits pays se consolent avec le renforcement mesuré des pouvoirs de codécision du Parlement Européen.

L'unanimité des ces satisfactions contradictoires ne peut manquer d'entretenir une certaine perplexité : incertitude sur l'avenir de l'Europe redoublée par l'anxiété qu'engendre l'écroulement de l'Union soviétique, le désarroi d'une société démoralisée par le chômage et menacée par la guerre économique.

D'où la confusion des commentaires dont le sommet de Maastricht est l'objet. Pour les uns celui-ci aurait enterré le fédéralisme, pour d'autres, il lui aurait ouvert la voie. Plutôt que d'en disputer à perte de vue, soyons attentifs aux textes et aux faits.

On sait qu'après avoir obtenu des Douze la décision de reconnaître l'indépendance de la Croatie et de la Slovénie, mais dans un mouvement concerté et après avoir fait garantir par les nouveaux États les droits de leurs minorités, l'Allemagne annonçait qu'elle procéderait à cette reconnaissance quoiqu'il arrive avant Noël, marquant par là avec ostentation son refus de se laisser lier dans les questions jugées par elle de première importance. Et Daniel Vernet, dans « Le Monde » du 21 décembre, au moment où l'Allemagne place dans la crise yougoslave ses partenaires de la Communauté devant le fait accompli, de citer Bismarck : *j'entends le mot Europe dans la bouche de ceux qui pensent autre chose et n'osent pas parler des intérêts nationaux.*

La Bundesbank, en relevant d'un demi-point son taux d'escompte, porté à un niveau inégalé depuis la grande dépression de 1931 (8%), ainsi que son taux Lombard (applicable aux prêts inter-bancaires) qui rejoint à 9,75% les sommets de l'après-guerre, compliquerait, selon

le « Financial Times » du même jour « la mise en œuvre des accords conclus à Maastricht la semaine précédente sur l'union monétaire européenne. Tuant dans l'œuf l'espoir d'une diminution prochaine des taux d'intérêts britanniques et français, la démonstration de force de la Bundesbank (...) aura deux conséquences : d'une part l'affaiblissement des perspectives de croissance en Europe (...). Dans une période où la plupart de ses partenaires tentent d'éviter une récession, les conséquences dépressives d'une hausse des taux d'intérêts compromettent l'effort qu'ils entreprennent pour réduire leur déficit budgétaire, une des conditions-clefs fixées pour faire de l'union monétaire une réalité ». D'autre part, en montrant que sa politique économique est exclusivement gouvernée par des considérations intérieures, la Bundesbank ne peut qu'aggraver les doutes qui se font jour sur la solidité des engagements pris par l'Allemagne à l'égard de l'union monétaire.

Le complexe de Lilliput

Si elle a souvent été un point aveugle pour les socialistes, la question nationale demeure un trou noir au firmament du libéralisme. Gardons-nous de colorer ce constat d'un préjugé germanophobe. L'Allemagne peut à juste titre exciper de circonstances atténuantes pour elle, exténuantes pour ses amis. La conviction que le système du « laissez-faire, laissez-passer » ne nuit pas aux riches n'est certes pas étrangère aux professions de foi fédéralistes du chancelier Kohl. Mais il serait injuste de l'y réduire. L'engagement de fondre le mark dans l'ECU a soulevé contre le chancelier un énorme tollé* : c'est en partie pour fournir à l'opinion une compensation psychologique que Berlin a donné à sa démarche particulière dans l'affaire yougoslave l'allure d'une provocation.

S'il est exact que la Bundesbank démontre une fois de plus qu'elle subordonne l'Europe aux intérêts de l'Allemagne (ou à l'idée qu'elle s'en fait) ce constat ne doit pas faire méconnaître l'énorme fardeau que sa réunification a mis sur les épaules allemandes ; l'effort requis pour l'intégration de la R.D.A n'est pas très éloigné de celui d'une reconstruction d'après-guerre. Gardons-nous de chercher dans je ne sais quelle dénonciation morale du peuple allemand une réponse adéquate à la modernisation de la « question allemande ». Il est toujours difficile pour un peuple de transcender dans l'idée d'une responsabilité historique la perception qu'il a de ses intérêts immédiats. « Ce qui est bon pour l'Allemagne est bon pour l'Europe », cette conviction a

* A tort puisque l'ECU de Maastricht ne serait qu'un Mark rebaptisé.

remplacé désormais dans la psychologie sociale spontanée des Allemands l'acte de foi exactement inverse selon lequel « *ce qui est bon pour l'Europe sera bon pour l'Allemagne* ».

La crise yougoslave a donné à l'Allemagne l'occasion de montrer qu'une période de l'histoire marquée par une atrophie volontaire de sa capacité d'intervention politique était révolue. Sa retenue s'effaçant avec le sentiment de culpabilité qui la perpétuait, la tentation redouble de canaliser la surpuissance allemande dans un système institutionnel, celui de la Communauté. Mais ce calcul ne vaut rien s'il n'est pas porté par un dessein politique d'ensemble, susceptible d'équilibrer un rapport de forces dominé par l'Allemagne par la force des convictions auxquelles la France pourrait rallier l'Europe. Il faut pour cela prendre la mesure des défis de ce temps : ceux du chômage, c'est-à-dire de la croissance et de la rénovation industrielle, ceux de la coopération avec les pays du Sud, ceux de la compétition coopérative avec l'Amérique et le Japon. Au lieu d'élever la politique européenne à cette ambition, la politique française n'a cessé depuis quinze ans de sacrifier en France même à l'impatience sociale des nouvelles petites bourgeoisies ce qu'à l'Europe la République aurait de meilleur à offrir : le sens du service public et la laïcité, c'est-à-dire, par la liberté de l'esprit, celui de l'universel. L'illusion fédéraliste, l'euro-péisme sert justement à masquer l'absence de dessein politique par laquelle la République s'abandonne en France au libéralisme et la France en Europe au complexe de Lilliput : l'illusion juridique entretenue par certains petits pays - ou d'autres, tentés par le confort de se laisser aller à se considérer comme tels - que l'on pourrait ligoter l'Allemagne dans le réseau des institutions communautaires.

La réunion de la nation allemande et l'éclatement de l'Union soviétique ont renouvelé la question de l'unité européenne. Le projet d'une petite Europe franco-allemande et sociale-chrétienne a fait son temps. Il faut chercher ailleurs les réponses européennes à des problèmes qui sont ceux de toute l'Europe. Naturellement ces réponses ne sortiront pas tout armées d'un Traité. Mais c'est à la lumière de ce que le peuple de nos nations en attend que nous pourrions apprécier celui-ci.

Petite Europe des Banques ou grande Europe des peuples ?

La Communauté est promise dans un avenir proche à s'élargir à plusieurs pays. Elle n'en prendra que davantage les contours d'une vaste zone de libre-échange. La prépondérance acquise par l'Allemagne en Europe a rendu cette double évolution, amorcée par la manière ultralibérale dont l'Acte Unique a été mis en œuvre depuis 1985, irrésistible. Les contrepoids, à la fois fédéralistes et technocratiques qu'à partir de Bruxelles une école de pensée proche de Jacques Delors tente de lui opposer, ne pourront rien y faire.

Malgré l'appréhension que cet « élargissement » suscite chez les partisans du libéralisme, on voit mal une Communauté qui tend à s'identifier à un mécanisme de régulation externe et interne de la concurrence maintenir une sorte d'apartheid à l'encontre de pays tels que l'Autriche, la Suède, la Suisse ou la Tchécoslovaquie, qui par rapport au Portugal et à la Grèce assurément ne sont pas en reste de « modernité », et qui sont pour l'Allemagne partie intégrante de sa future sphère de co-prospérité.

Ceux qui ont toujours remarqué la confusion de la vision libérale de l'Europe se demandent aujourd'hui comment l'Europe des banques pourra devenir celle des peuples.

L'ensemble de la construction européenne entreprise depuis trente ans, risque de se fourvoyer dans une impasse. Dans une période de difficultés économiques croissantes et peut-être de récession, une telle crise pourrait conduire la Communauté à se déliter, sinon à éclater.

Dans ces conditions, il serait bon que la France redéfinisse en Europe et pour l'Europe l'ordre de ses raisons. Faisons apparaître dans le halo des images le dessin des idées : faire l'Europe par l'intégration monétaire, ne serait-ce pas faire celle de la désintégration sociale ? Faire l'Europe fédérale, ne serait-ce pas faire l'Europe allemande ? Plutôt que de l'ignorer, en demandant absurdement aux Français de se prononcer pour ou contre l'Europe, ne serait-il pas temps de leur demander quelle Europe ils veulent ?

L'union européenne : deux ou trois choses que l'on doit savoir d'elle.

C'est la force du sentiment national, révélée en quelque sorte elle-même au fur et à mesure que la réunification paraissait de moins en moins inaccessible, qui a précipité celle-ci et obligé les dirigeants politiques des deux Allemagnes à en brûler les étapes. Faut-il considérer que le retour, ou la réaffirmation des nationalismes libérés par la fin de l'Empire soviétique et la ruine des idéologies communistes se perdra dans l'universalisme de l'idéologie libérale triomphante ? Les retrouvailles du nationalisme et du capitalisme conduiront-elles à l'effacement du premier ? Peut-on compter sur les vertus curatives du libéralisme pour dépouiller les nationalismes de leurs excès, les vider de leur substance, exorciser le totalitarisme des Etats par celui des marchés et fonder sur la souveraineté de ceux-ci le cosmopolitisme de l'avenir ? Quelle que soit l'idéologie - communiste ou libérale - qui serve de principe séparateur à la société des nations, il est vain d'espérer dissoudre celles-ci dans celle-là. Si elles ne sont ni le commencement ni la fin de l'humanité, les nations en font toujours en grande partie l'histoire. Pour que l'Europe devienne pour elles l'objectif et le moyen d'un dépassement, pour éviter le dévoiement du sentiment national en nationalisme, prenons garde que quiconque croit devoir faire l'ange finit toujours par faire la bête. On ne conjurera pas plus l'Europe allemande par le fédéralisme que le nationalisme par l'eurocratie. Les nationalismes sont toujours les enfants d'un divorce, inévitables rejets d'un patriotisme dissocié de la démocratie.

Il est facile de discerner les raisons qui ont scellé l'alliance apparemment contre nature des libéraux et des fédéralistes de l'Europe. Les premiers invoquent le fédéralisme pour délégitimer les politiques publiques et en limiter le champ : il s'agit de démanteler beaucoup plus que de construire ; les seconds tentent de dissimuler à l'opinion la vérité sociale de leur choix. D'où cet énorme contresens commis avec candeur à propos de la convergence : au lieu d'appliquer à des situations différentes des politiques différentes, seul moyen d'obtenir une véritable convergence, ils entendent imposer à la diversité des sociétés, des nations et des régions l'uniformité de leur choix : jacobinisme de marché qui traitait également de choses inégales, prétendant réduire l'économie au marché et la société à l'économie, multiplie inégalités et scissions sociales.

Le monétarisme dogmatique que sanctionnent les accords de Maastricht éclate dans la définition des conditions auxquelles chaque Etat-membre devra s'être conformé avant 1997, ou au plus tard en 1999, pour être admis à participer à la transsubstantiation des monnaies nationales dans la monnaie unique. Elles sont au nombre de quatre qui ont trait au taux d'inflation, à l'équilibre budgétaire, au respect des parités de change établies par le SME et aux taux d'intérêts à long terme. Ces critères, évidemment non quantifiés, qui laissent en réalité au Conseil Européen, statuant à la majorité qualifiée avant le 31 décembre 1996, le soin de décider si une majorité d'Etats-membres s'y sont conformés (ou, dans le cas où leur nombre serait inférieur à sept, celui de désigner avant le 1^{er} juillet 1998 ceux qui remplissent les conditions nécessaires à l'adoption d'une monnaie

unique, prévue au plus tard pour le 1^{er} janvier 1999), définissent une conception de la convergence étroitement limitée à la politique monétaire (la politique budgétaire en découle). Ni le niveau de l'emploi, ni celui de l'activité économique ne sont pris en compte, ni même mentionnés.

Il est vrai que le projet de traité envisage une évolution différente des pays membres, ou plus exactement une vitesse différente de leur évolution. Mais s'agit-il d'une concession au réalisme ou au dogmatisme ? Le projet d'union monétaire scelle l'abandon de tout ce qui dans le champ communautaire dépasse le monétarisme. En cela, Maastricht est en quelque sorte un adieu au Traité de Rome.

Le libéralisme et la grande Europe

Au principe de l'inspiration du Traité de Rome se trouvaient deux idées force : celle de la paix, à laquelle il s'agissait alors de donner en Europe le fondement solide de la réconciliation franco-allemande, et celle de concilier la justice sociale et l'efficacité économique en liant l'unification des marchés à celle des politiques publiques.

La réconciliation franco-allemande est acquise. Mais la fin de l'Empire soviétique, en libérant la moitié de l'Europe, loin de mettre fin aux déséquilibres, en suscite de nouveaux. Des mouvements d'immigration d'une amplitude formidable peuvent en résulter. La Communauté peut-elle remplacer le rideau de fer par un cordon « sanitaire » ? Même avec l'appui des investissements américains et japonais, les Douze auront-ils la capacité de remettre à niveau l'Europe de l'Est au moment même où ils viennent de confirmer des politiques de déflation et de compression des dépenses publiques de longue durée... en attendant une reprise de l'activité économique mondiale ?

Il existe une contradiction incoercible entre le dogmatisme libéral qui prévaut dans la Communauté et une stabilisation politique des pays de l'Est. Or, cette stabilisation est une condition nécessaire de la relance économique, de la paix sociale et peut-être de la paix tout court en Europe.

Alors que le Traité de Rome liait l'unification des réglementations et des législations nationales au développement des politiques communes, la Communauté, c'est le grand tournant pris depuis 1985, substitue à celle-ci la concurrence entre les réglementations ; concurrence arbitrée par le marché, principalement par celui des capitaux dont la dérégulation a été acquise, sans aucun aménagement communautaire de l'environnement fiscal, industriel ou social, dès 1988.

Maastricht met en lumière les contradictions d'une Europe tiraillée entre ses tropismes libéraux et ses velléités d'être. Alors que le triomphe du capitalisme sur le communisme semble lui en ouvrir la voie, l'attrait d'une grande Europe s'accompagne du pressentiment que cette voie paneuropéenne l'écarterait du libéralisme. L'identité politique de l'Europe reste indéfinissable si elle ne renvoie pas à un projet de démocratie sociale et à la volonté de faire prévaloir la coopération des nations sur l'hégémonie des empires ; le libéralisme économique est incompatible avec la première et tributaire de la seconde.

Comment expliquer que deux libéraux, aussi convaincus l'un que l'autre que les chefs respectifs des gouvernements anglais et allemand puissent avoir, à l'égard du fédéralisme proposé par M. Kohl et farouchement combattu par M. Major, des attitudes opposées ? Un peu par la différence de leurs traditions historiques, beaucoup par l'écart de puissance de leurs nations : si le chancelier d'Allemagne tenait tellement, pour compenser une renonciation allemande au monopole du pouvoir monétaire au nom d'un monétarisme omniprésent, à donner une structure fédérale aux institutions

politiques de la Communauté, c'est qu'il se sait le plus fort. Le plus fort sait qu'à se dépouiller collectivement du pouvoir égalisateur de la souveraineté, il n'a rien (ou presque) à perdre en autonomie et beaucoup à gagner en puissance.

L'impératif européen contre l'option fédéraliste

A Maastricht, l'option fédéraliste n'a pas prévalu. Elle s'est réfugiée dans le projet de l'intégration monétaire.

En limitant à un petit nombre de cas, soigneusement délimités, les décisions que le Conseil peut prendre à la majorité qualifiée - par exemple pour établir (à partir du 1^{er} janvier 1996) la liste des pays dont les ressortissants seront soumis à l'obligation d'obtenir un visa d'entrée pour être admis sur le territoire de la Communauté, ou pour certains aspects de la mise en œuvre d'une action commune dans le domaine de la politique étrangère et de la sécurité (dont le principe continuera de devoir être arrêté à l'unanimité) - le traité de Maastricht ne récuse pas la perspective d'une organisation fédérale de la Communauté, mais le moins que l'on puisse dire est qu'il n'en prend pas le chemin.

Le fédéralisme par la monnaie unique s'est tranquillement substitué à Maastricht aux fantasmes d'un gouvernement fédéral européen entretenu depuis des années par l'eurocratie bruxelloise.

Je ne crois pas le fédéralisme monétaire plus viable que l'autre. Et d'abord parce qu'il pose manifestement un double problème de légitimité démocratique.

Le premier concerne la future banque centrale européenne, le second le rôle respectif des parlements nationaux et du Parlement Européen, le partage et la connection de leurs compétences.

Le pouvoir des banques et la démocratie

On sait que la banque centrale est conçue comme devant être totalement indépendante du pouvoir politique (gouvernements et parlements). Lorsque l'on mesure à quel point une telle autonomie est étrangère à la tradition politique de la Grande-Bretagne et de la France et à quel point elle offense les principes de la conscience démocratique, on mesure l'étendue et la force de pénétration de l'idéologie monétariste dans les conseils des gouvernements.

Portée à l'incandescence d'un dogme absolu, l'obsession que la lutte contre l'inflation serait l'alpha et le méga de la gestion économique a poussé des gouvernements aussi conscients de la particularité de leur nation que le sont ceux de Londres et de Paris à sacraliser par la contrainte extérieure le choix de la déflation. Ils ont placé leur monnaie sous le joug du système monétaire européen. Sans des engagements internationaux forgés pour les besoins de la cause, un tel choix eut été politiquement intenable.

Dans une Communauté où certains sont plus égaux que d'autres, une répartition des revenus qui se modifie au détriment des chômeurs et des travailleurs, une communauté dans laquelle l'Allemagne peut à la fois mieux attirer l'épargne et financer l'investissement que ses partenaires, la France plaide la cause du fédéralisme politique pour faire accepter à l'Allemagne le fédéralisme monétaire, c'est-à-dire un partage du pouvoir monétaire. L'Angleterre, plus consciente dans son libéralisme comme dans son nationalisme, s'est opposée aux deux : le fédéralisme politique s'est trouvé écarté en fait, sinon en principe, mais l'Allemagne, qui, *primus inter pares*, aurait tout ou presque à y gagner, a obtenu, pour compenser son renoncement, un

énoncé si rigoureux des conditions de fonctionnement et d'organisation de la monnaie unique que celle-ci ne peut être qu'un mark rebaptisé.

Serait-il conforme à l'intérêt des peuples qu'on préfère à ce point la finance à l'industrie, la déflation à l'emploi, les privilèges immédiats de quelques-uns à l'avenir du plus grand nombre ? le libéralisme dirigé de l'Eurocratie est-il une réponse adéquate à la crise ? Enfin comment fonder et organiser la légitimité d'un pouvoir démocratique européen ?

Une ou plusieurs nations ?

Nocive pour la construction de l'Europe, l'illusion fédéraliste ne l'est pas moins pour l'avenir de la démocratie.

Celle-ci implique évidemment que l'Eurocratie communautaire puisse être effectivement contrôlée et orientée par des élus : mais le contresens sur le caractère et à la fonction du Parlement européen dans lequel on a engagé celui-ci depuis 1979 tend moins à produire de la démocratie que de l'illusion. Le développement des institutions de la Communauté appellerait en effet un Parlement Européen qui serait chargé de dégager et d'exprimer un point de vue communautaire à partir d'un dialogue avec les parlements nationaux ; le Parlement européen doit devenir un parlement de plein exercice, mais cette fonction n'a de sens dans la construction européenne que s'il représente effectivement des collectivités territoriales qui sont et qui resteront des Etats : en d'autres termes, le Parlement européen doit être un Sénat, partie intégrante d'un système parlementaire européen dont chaque parlement national est une pièce.

Les partisans du fédéralisme, loin de chercher à fonder sur une articulation institutionnelle solide entre parlements nationaux et Parlement européen le rôle de ce dernier, n'envisagent au contraire une extension de ses compétences qu'au détriment de celles des premiers. Ceux-ci sont le produit d'une culture politique séculaire, d'une synthèse historique particulière à chaque pays. Si la crise du système parlementaire ne recouvre pas et de loin toute la crise de la démocratie, c'est mal répondre à celle-ci que d'affaiblir les parlements au profit d'une institution hétérogène et qui doit l'être, puisqu'elle exprime la diversité de l'Europe : l'écart croissant qui sépare l'institution parlementaire de la réalité sociale en serait accru.

Que ce soit à Londres, à Berlin, à Strasbourg ou à Paris, qu'ils soient européen ou nationaux, les Parlements se relèveront ou s'affaïsseront ensemble. L'élection au suffrage universel direct de l'Assemblée de Strasbourg entretient malheureusement à cet égard de dangereuses illusions. Le désintérêt croissant des électeurs et le fait que toutes les campagnes électorales européennes sont polarisées par des enjeux et des débats nationaux devraient y faire réfléchir.

De sa capacité à réconcilier le réalisme et l'ambition dépendra la réussite politique de l'Europe. Maastricht ne pouvait sans doute fournir aucune des réponses qu'appellent les défis de notre temps. Mais le débat public qu'il devrait ouvrir, s'il a vraiment lieu, pourra peut-être enfin nous y préparer.

On peut retenir à l'actif de ce sommet d'intéressantes déclarations d'intention concernant une future politique de défense, la coopération dans le domaine de l'éducation et de la protection de l'environnement. Du projet de traité sur l'union économique et monétaire, la seule certitude qu'on puisse en tirer, pour l'avenir, est qu'il y renvoie les choix décisifs. N'a-t-il pas créé pour masquer cette irrésolution la plus moderne des figures de la rhétorique, celle de l'irréversible aléatoire ?

En bref : l'Allemagne sera libre de sauter ou non le pas. Elle continuera en attendant de gouverner seule la politique monétaire de ses partenaires : l'engagement que ceux-ci viennent de souscrire les maintient, plus étroitement que jamais, sous le joug de la Bundesbank. Ainsi la France vient-elle, comme ses partenaires, de s'enfermer encore un peu plus dans une politique d'argent cher, de plus en plus meurtrière pour l'industrie et pour l'emploi, alors même que les menaces d'une récession mondiale s'accroissent. La renonciation à toute politique industrielle s'est faite à Maastricht plus éclatante que jamais. Il est bien sûr absurde de soupçonner quiconque de vouloir l'Europe du chômage. Mais faire l'Europe à travers le chômage, et en quelque sorte malgré lui, est-ce bien raisonnable ? Comment peut-on espérer à partir de l'Europe des banques parvenir à celle des peuples ?

La deuxième faiblesse de Maastricht est de n'avoir abordé les problèmes directement politiques de l'Europe, et surtout celui de l'élargissement, que par préterition. Le Président de la Commission vient de reconnaître, peut-être à contre-cœur, en tout cas avec le courage de La Palice, que cet élargissement désormais inévitable, n'était pas compatible avec le fonctionnement des institutions européennes, tel qu'il est organisé actuellement. Jacques Delors en tirait la conclusion qu'un véritable fédéralisme, comportant la transformation de la commission en gouvernement, sera encore plus nécessaire à 14 ou à 15 qu'à 12 ; la mienne sera que la fédération n'en deviendra que plus impraticable. Ni française, ni allemande, ni russe. L'Europe ne peut devoir qu'à l'effort conjugué de ses nations le pouvoir confédéral qui seul la fera européenne. ■

Didier MOTCHANE

Rencontres avec Jean-Pierre Chevènement

- Dijon le 28 janvier :
 - de 16 h à 18 h, J.-P. Chevènement sera à la FNAC pour dédicacer son livre « Une certaine idée de la République m'amène à... » ;
 - à 20 h 45, réunion publique au Palais des Congrès.
- Toulouse, le 3 février :
 - de 17 h 30 à 19 h, dédicace de son livre à la FNAC ;
 - à 20 h 30, réunion publique salle de la Rotonde.
- Strasbourg, le 6 février :
 - de 18 h à 20 h, dédicace de son livre à la Librairie Kléber.

D'autres déplacements dont la date sera arrêtée ultérieurement sont prévus à Nantes, Lyon, Arras, Bordeaux, Montpellier, Grenoble et Limoges.

Pour tous renseignements, s'adresser à République Moderne.

République Moderne

51, av. R.-Poincaré, 75016 Paris
Tél. 47.04.53.35

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Chevènement.

N° de commission paritaire 68 083
Imprimeur ETC.